|  |  |
| --- | --- |
| Association des Jardins Familiauxde la VILLE de RENNES*Association régie par la loi du 1er juillet 1901**Siège social* : **6, rue Arthur Fontaine** 35000 RENNES | Rennes, ……………………. |
|  |  |
| **🕾** 02 99 79 12 57Permanences : **Mardi, mercredi, jeudi**14 h 00 - 17 h 00  |  |
| Mail : jardinsfamiliaux.rennes@orange.fr<http://www.association-jardins-familiaux-rennes.fr> |  |

Ref courrier : VL/GR 2017-…

Secteur : ……………...... Jardin : ….

Objet : **Exclusion des Jardins Familiaux**

Madame, Monsieur,

Ce courrier fait suite au courrier vous informant de la fin de mise à disposition de votre jardin. En effet, nous avions constaté que vous avez changé de domicile et que vous ne résidez plus à Rennes. En conséquence, selon les statuts de l’Association, vous ne pouvez conserver un jardin attribué exclusivement aux habitants de Rennes (articles 2 et 5 des statuts).

Selon l’Article 1-7 de notre règlement intérieur, vous avez la possibilité de discuter de cette situation avec les membres du bureau de l’Association.

**Nous vous convoquons le ……………………..à 18h30 au siège de l’Association.**

Si vous ne souhaitez pas venir à cette convocation, nous vous remercions de nous confirmer par retour que vous libèrerez bien le jardin à la date fixée (le ………….).

Dans ce cas, nous vous demandons de reprendre contact au plus vite avec les responsables du comité de secteur pour procéder à la restitution de votre jardin (état des lieux, restitution des clefs et remboursement de caution).

Recevez, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

 Le président de l’Association

 Vincent LOUVEAU